

Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement et de la Recherche  
Académique de la Réunion



LYCÉE                    PROFESSIONNEL  
RUE   MARCEL   GOULETTE  
DUPARC   97438   SAINTE   MARIE  
Tél: 0262 93 17 00 • Fax: 0262 53 71 57

**Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE**

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE**

.....  
**ART 28 ET 40.III 1° DU CMP**

.....  
**REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES**

**IDENTIFIANT :**

Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE

**OBJET :** ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

**REFERENCE :** MAPA 2016 / MATERIEL INFORMATIQUE

**Date limite de remise des offres : 26 octobre 2016**

**Heure limite de réception : avant 12 heures**

**1 : OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation a pour objet l'achat de matériel informatique et audiovisuel pour le Lycée Professionnel Isnelle Amelin.

## **2 - CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION**

### **2.1-Nature de la consultation**

La présente consultation est menée en application de l'article 28 du nouveau code des Marchés Publics (marché à Procédure adaptée) et du CCAG Fournitures et Services courants

### **2.2- Marchés de fournitures**

Il s'agit d'un marché de fournitures dont les quantités et les caractéristiques sont décrites en annexe.

### **2.3- Division en lots**

Le présent marché comporte : **4 lots**

- **Lot 1- Postes informatiques**
- **Lot 2- Vidéoprojecteurs**
- **Lot 3- Imprimantes**
- **Lot 4- Composantes et accessoires**

### **2.4 -Rédaction des documents**

Tous les documents seront rédigés en langue française, les prix exprimés en Euros.  
Les montants hors taxes et toutes taxes devront être impérativement indiqués.

### **2.5 -Négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, sans être tenu d'en informer l'ensemble des candidats

## **3- CONDITIONS DE CONSULTATION**

### **3.1- Modalités de livraison**

Les candidats s'engagent à livrer le matériel au Lycée Professionnel Isnelle Amelin au plus tard le 20 novembre 2016.

### **3.2 - Variante**

Les soumissionnaires sont tenus de présenter des offres conformes au descriptif de l'annexe technique. En l'absence d'annexe technique du pouvoir adjudicateur, les offres proposées doivent comportées une annexe technique.

### **3.3 -Groupement d'entreprises**

Les entreprises se présentent seules ou en groupement solidaire par lot.  
Ils ne peuvent présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un plusieurs groupements.

### **3.4- Critères d'attribution**

Les offres non conformes à la consultation seront éliminées.

Il sera choisi l'offre jugée économiquement la plus avantageuse.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur deux critères de choix : la durée de garantie et le prix.

#### **1-Durée de la garantie : 30 points maximum**

- Pour une durée de 3 ans minimum .....30 points
- Pour une durée de 2 ans ..... 20 points
- Pour une durée d'un an .....10 points

La garantie comprend le déplacement, la réparation sur site (ou le remplacement) du matériel concerné.

#### **2- Le prix : 70 points**

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse/ prix de l'offre considérée x 70 = nombre de points.

Le matériel sera livré et les emballages évacués par le fournisseur. Le matériel obsolète sera évacué par le fournisseur dans le respect des règles environnementales.

Les quantités des commandes spécifiées dans les fiches techniques peuvent être augmentées de cinq unités.

Les soumissionnaires non retenus seront informés conformément au I de l'article 80 du CMP

### **3 .5- Validité des offres**

45 jours à compter de la date de réception des offres.

### **4- Le DOSSIER DE CONSULTATION**

Le DCE comprend les pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation et cahier des charges
- les fiches techniques
- le bordereau des prix unitaires
- le formulaire DC1- Lettre de candidature -
- le formulaire DC2- Déclaration du candidat individuel

### **5- REMISES DES OFFRES**

#### **5 .1-Contenu du dossier de candidature**

Le dossier de candidature et l'offre seront remis simultanément.

Une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :

1. L'imprimé DC1 - Lettre de candidature
2. L'imprimé DC2 -Déclaration du candidat individuel
3. Les attestations fiscales, sociales et de non condamnation (art. 43 à 47 CMP)
4. le présent règlement de la consultation et cahier des charges paraphé

Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :

1. Le bordereau des prix signé en double exemplaire
2. Note de présentation portant sur les caractéristiques techniques

L'acte d'engagement ATTRI1 sera transmis seulement au soumissionnaire retenu.

### **5.2 -Conditions d'envoi des offres**

Les offres seront transmises sous plis cachetés et porteront les mentions suivantes :

NE PAS OUVRIR -OFFRE MAPA 2016  
ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

MONSIEUR LE PROVISEUR  
Lycée Professionnel Isnelle Amelin  
Rue Marcel Goulette  
Duparc  
97 438 SAINTE MARIE

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

**Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception, serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront envoyés à leurs auteurs.**

De même, aucune autre forme d'envoi des offres (télex, télécopie.....) ne sera acceptée.

### **7 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront formuler leur demande par télécopie au 02.62.93.17.28 ou par mail : [gestion.9740921h@ac-reunion.fr](mailto:gestion.9740921h@ac-reunion.fr) au plus tard 5 jours avant la remise des offres.